



MUNICIPALITÉ
DE
PROVENCE

AVIS

La Municipalité soumet à l'enquête publique du mardi 29 septembre 2026 au mercredi 28 octobre 2026, l'élagage d'un sapin pour des raisons sécuritaires, sis sur la parcelle no 222, route des Mottes 30.

Toute opposition est à adresser en courrier « recommandé » à la Municipalité jusqu'au mercredi 28 octobre 2026 dernier délai.

La Municipalité

